Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 22 (1976)

Heft: 12

Anhang: [Nouvelles locales] : Bordeaux, Le Havre, Nantes

Autor: Roy, A. / C.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BORDEAUX

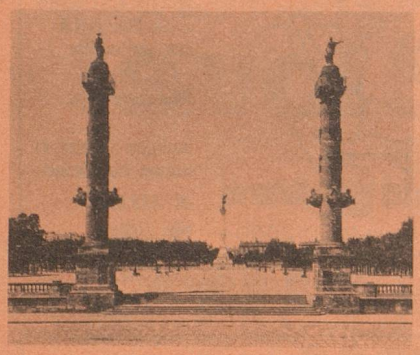

CONSULAT GENERAL DE SUISSE
21, cours du Maréchal-Foch
33080 Bordeaux CEDEX
Tél. 52-18-65

Les n^os^ suivants étant épuisés, la Rédaction du Messager Suisse serait heureuse de les recevoir : — 1973 — n° 10 (2 ex.)

MESSAGE CONSULAIRE

Chers Compatriotes,

C'est avec joie que je saisis l'occasion qui m'est offerte par ce dernier Messager Suisse de 1976 pour vous adresser tous les vœux de bonheur et de santé que je forme pour vous-même et vos familles au seuil de l'an qui vient.

1976 a vu beaucoup de changements en ce qui concerne la représentation consulaire de notre Pays sur la façade atlantique française. En effet, il a fallu que je quitte Nantes ensuite de la fermeture de ce poste et ce n'est pas sans regrets que j'ai dû laisser, heureusement entre les bonnes mains de mon collègue du Havre, M. E. Buchet, ceux d'entre vous qui habitent cette Bretagne si attachante. En revanche, j'ai déjà eu le plaisir de rencontrer bon nombre de mes nouveaux « administrés » et de revoir ceux que j'ai « emportés » dans mes bagages en rejoignant Bordeaux. Je conserve un excellent souvenir des assemblées de nos Amicales d'Agen, de Bordeaux, Biarritz, Nantes, Tarbes, Toulouse et Tours, auxquelles il m'a été donné de prendre part, et j'espère qu'il nous sera permis en 1977 de nous réunir à nouveau encore plus nombreux grâce aux animateurs dévoués de ces groupements que je remercie du fond du cœur.

C'est dans cet esprit que je souhaite également que les très bons rapports qui existent entre vous tous et ce poste se développent encore et permettent ainsi à mes collaboratrices Mesdames Philippe, Kloetzli et Labat et mes collaborateurs, M. le Consul Queloz, Messieurs Gauhl et Raublin, ainsi qu'à moi-même de vous aider dans toute la mesure de nos possibilités.

Joyeux Noël et Bonne Année.

A. ROY

Préavis

C'est le 19 décembre, à 15 h, qu'aura lieu la traditionnelle fête de Noël 1976 à la Maison Suisse, 30, rue Leberthon. Nous espérons que nombreux seront ceux qui voudront bien assister à cette réunion toute de joie et de paix.

Réunion d'information du 9 octobre 1976

M. Rusterholz a bien voulu, une fois de plus, nous faire faire un large tour d'horizon de la vie en Suisse pendant ces derniers mois.

Nous ne voudrions pas manquer de remercier ici chaudement cet observateur attentif auquel les nombreuses questions qui lui furent posées ont certainement prouvé tout l'intérêt des participants à ce colloque.

Assemblée mensuelle d'octobre

La traditionnelle choucroute qui fut l'objet de la vigilance de notre dévoué cuisinier — et néanmoins très bon ami — qu'est M. Hettlinger a permis à nos membres de se régaler avant que notre Président accueille officiellement à Bordeaux Monsieur le Consul Queloz et sa charmante épouse. Celui-ci lui ayant très aimablement dit tout le plaisir qu'il avait à se retrouver, 30 ans après, dans notre région, il appartenait à notre Consul Général de conclure ce qu'il fit en souhaitant la bienvenue à son nouveau collaborateur.

Un loto termina cette réunion toute d'amitié et de fidélité à la Mère Patrie.

AMICALE SUISSE DES PYRENEES A TARBES

Le dimanche 3 octobre 1976, l'Amicale tenait son assemblée annuelle à l'Auberge de l'Arros sous un ciel radieux près du château fort de Mauvezin aux environs de Capvern-les-Bains.

Le rapport du secrétaire sur les événements en cours d'année annonce malheureusement deux décès parmi nos membres en la personne de Mlle Grandgirard à Pau, membre d'honneur, qui nous a quittés en novembre 1975 et de M. Ernest Jost à Pau, décédé en septembre dernier. L'assemblée est appelée à se lever et à observer une minute de recueillement en mémoire de ces amis disparus.

Il est rappelé à chacun de visiter les membres que le sort et l'âge empêchent de venir à ce rendez-vous annuel pour se réchauffer aux accents du pays ; une liste générale des amis de l'Amicale sera envoyée sur demande à toutes les personnes disponibles qui se chargent de cette mission.

Nous avons la très grande joie d'accueillir en nos rangs Mme Denise André, habitant au 7, chemin de Suzac à Vic-en-Bigorre, à qui nous présentons nos chaleureux sentiments d'accueil par un vibrant ban d'applaudissements. L'effectif de l'Amicale compte ainsi 29 familles suisses déterminées à poursuivre joyeusement et au coude-à-coude leur promenade pyrénéenne.
La parole est donnée au trésorier qui nous présente un état des comptes en parfait équilibre, bien que très modestes et nous l'en remercions vivement. Il prend sa revanche par un brillant exposé historique de la contrée, riche en événements au XVIIe siècle par les intrigues entre les familles régnantes du Béarn, de Foix et de Bigorre, jointes au fanatisme religieux qui attisait ces rivalités. Le vieux château fort tient bon puisqu'il est encore debout de nos jours pour abriter un musée et le berceau de « L'Ecole Gastou-Ferbes » créée pour maintenir en Béarn et Bigorre la liberté de la langue et de la race : et y faire aimer la vie simple de ses aïeux plein d'esprit d'amitié et de belles actions. Un tonnerre d'applaudissements accueillit cet exposé.

Comme il n'y a point de questions diverses, on passe au renouvellement du comité ; M. Hurni ayant demandé d'être relevé de ses fonctions de Président pour raisons familiales, le poste est offert à M. Balmer. Mise au vote à main levée, cette proposition est adoptée à l'unanimité. L'unique candidat présenté pour cette charge remercie l'assemblée et lui assure son dévouement pour la cause sacrée de notre Amicale. Les autres membres du comité, MM. Paccaud et Paquier, restent disponibles et sont maintenus dans leur fonction.

Puis M. le Consul général prend la parole pour nous dire premièrement, en son nom et celui de Madame Roy son épouse, combien ils ont de plaisir à faire notre connaissance dans ce beau cadre des Pyrénées et développer ensuite quelques thèmes administratifs chers en général à ces Excellences du Consulat et qui intéressent vivement les membres de la 5e Suisse, tels que l'information (Echo/Messager Suisse), l'activité de la Fédération des Sociétés Suisses de France et du Secrétariat des Suisses à l'étranger, la politique suisse (même... si elle est au-dessus de tout soupçon !), la convention franco-suisse de sécurité sociale et enfin, je l'ai gardé pour la bonne bouche le droit de vote en matière fédérale qui vient de nous être accordé.

L'assemblée, qui avait été déjà charmée par la mise en confiance de l'orateur, salue son exposé par de joyeux vivats.

Comme nous avons été tous bien sages en cours d'année, nous avons reçu une grande récompense de la part de Madame et Monsieur Joerg, auxquels vont tous nos remerciements.

L'heure sonne pour nous rappeler à la réalité de la situation et chacun s'apprête à déguster les fins plats et nombreuses bouteilles, dont quelques bouteilles valaisannes, mis à disposition. Tout le monde y met du sien pour créer l'ambiance nécessaire à toute manifestation patriotique qui se respecte : les blagues de Oin-Oin, de ses confrères marseillais et d'ailleurs fusent dans l'air comme balles de ping-pong, puis les cœurs s'attendrissent aux doux accents des chants du pays. Mais l'heure fatidique pointe à l'horizon et à 16 h c'est le branle bas pour ceux dont la route du retour recommande le grand concours du maître soleil. Au revoir à tous et nos meilleurs vœux de santé pour la nouvelle année de l'Amicale qui s'ouvre devant nous.

LE HAVRE

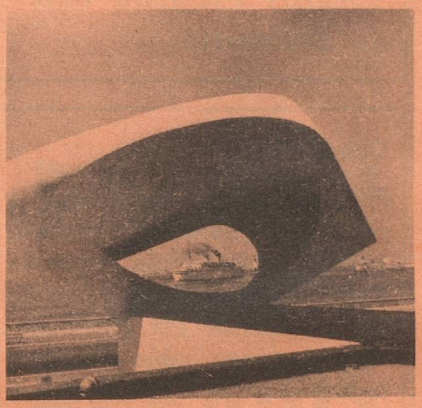

124, boulevard de Strasbourg.
Tél. : 42-27-09.

Groupement amical des Suisses de la Manche

La réunion annuelle du Groupement amical des Suisses de la Manche s'est tenue à St-Lô, le dimanche 26 septembre, en présence du Consul de Suisse au Havre et de Mme Buchet.
Cette rencontre amicale à laquelle nos compatriotes participent toujours avec plaisir, était teintée d'une ombre de regret puisque le dévoué président du Groupement, M. André Derendinger, nous quittait. Il se retire, pour une retraite méritée, en Haute-Savoie, plus près de ses enfants.
L'infatigable secrétaire du Groupement, Mme Alfred Pozzi, avait demandé également, pour des raisons personnelles et de santé, à être déchargée de ses fonctions.
L'assemblée a tenu à marquer sa reconnaissance aux démissionnaires par un petit cadeau et a procédé au renouvellement du Comité qui se compose maintenant comme suit :

Président : M. Armand Pozzi
Secrétaire : Mme Odette Favre
Trésorier : M. Fernand Sudan

Exposition Carl-Gustave JUNG

Une exposition commémorative consacrée à la vie et à l'œuvre de Carl-Gustave Jung s'est tenue à la Bibliothèque municipale de Havre, du 10 au 16 octobre dernier.

Elle a été étoffée par diverses conférences et un film sur la vie et l'œuvre du grand psychiatre et psychanaliste suisse, pionnier avec Alfred Adler et Sigmund Freud de la psychologie analytique.

Cette exposition a attiré un public spécialisé relativement nombreux où la jeunesse estudiantine était fortement représentée.

Société suisse l'Helvétia

L'assemblée générale de la Société l'Helvétia du Havre a eu lieu le samedi soir 23 octobre 1976 et fut ouverte à 20 heures par le président, M. Charles Boesch, en présence de 25 membres parmi lesquels nous avons eu le plaisir de compter M. le Consul et Mme Buchet, M. Matthez, Vice-Consul et Madame, ainsi que notre ancien Consul M. Jung et Madame. 16 compatriotes ont dû s'excuser pour diverses raisons.

Les comptes rendus du secrétaire et du trésorier furent adoptés sans discussion. Le Président remercia tous ceux qui dans le courant de l'année ont apporté leur aide au comité, notamment M. le Consul et Mlle Nicol, secrétaire du Consulat. Les membres du comité, rééligibles, ont été confirmés dans leurs fonctions à l'unanimité.

Après l'assemblée générale, une délicieuse choucroute fut servie par le restaurant « L'Amiral ».

A la fin du repas, M. le Consul s'adressa à l'assistance, d'abord pour remercier le comité de l'Helvétia de son activité et de son dévouement, puis expliqua dans ses grandes lignes le mode d'application de la loi fédérale du 19 décembre 1975 concernant les droits politiques des Suisses de l'étranger. Il brossa ensuite un tableau succinct de la situation économique en Suisse qui s'est sensiblement améliorée au cours de cette année et avant de conclure attira l'attention de tous sur la prochaine Fête des Vignerons à Vevey en 1977, spectacle unique au monde qui aura comme toile de fond le Léman et les Alpes.

La réunion s'est poursuivie et terminée par le tirage de la tombola, dont les bénéfices permettront à notre Société de participer, l'an prochain, aux manifestations de la communauté suisse du Havre et de la Normandie-Bretagne.

C. B.

NANTES

Nouvelle adresse :

UNION SUISSE DE L'OUEST
24, rue de Préaulx
44300 NANTES

NANTES :

L'Union Suisse de l'Ouest achèvera l'année 1976 par le traditionnel arbre de Noël qui se tiendra, comme ces dernières années :

Salle des Compagnons du Devoir
48, quai Malakoff à Nantes

Le dimanche 12 décembre 1976, à 14 h 30 précises. Et, comme toujours, après les films, on allumera l'arbre, les enfants réciteront, chanteront, et les friandises et cadeaux les en récompenseront ! ! !
Le calendrier de 1977 prévoit les manifestations suivantes qui vous seront rappelées par circulaires et que nous espérons vous voir nombreux à honorer de votre présence :

Février 1977 : Grand repas annuel avec loterie.

Mars 1977 : Assemblée Générale de l'USO.

Mai 1977 : Soirée Saucisses chez M. Dova.

Juin 1977 : Sortie pique-nique annuelle.
Les dates précises de ces manifestations, nous le répétons, vous seront données par circulaires en temps voulu.

Nous vous rappelons que M. le Consul général Roy assistera au moins à l'une de ces réunions et que M. le Consul honoraire Doebeli nous fera l'honneur et le plaisir d'être des nôtres à chaque rassemblement.
Réservez bon accueil à nos circulaires et votre sollicitude à notre trésorier ! ! !

Bonne fin d'année à tous !

Le Comité

Suisses de France
Adhérez
au
Fonds
de Solidarité

Chers Abonnés.

Pourquoi tant de retard à régler votre abonnement 1976 ? Les frais postaux ayant augmenté de plus de 20 %, il nous est particulièrement désagréable de constamment vous relancer. Songez-y et réglez aussi vite que possible votre abonnement 1976.

L'Administration.

Faites de la publicité dans le Messager Suisse

hôpital suisse de paris

TÉLÉPHONE 644 40-00

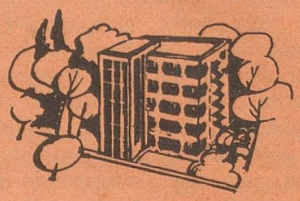

au service de notre colonie

MÉDECINE GÉNÉRALE
(admission dès l'âge de 15 ans) et
GÉRIATRIE

CONSULTATIONS
(tous les jours sur rendez-vous)

DISPENSAIRE
(lundi, jeudi après-midi
sur rendez-vous)

A votre disposition également :

RADIOLOGIE,
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES,
KINÉSITHÉRAPIE
(tous les jours sur rendez-vous)

CONVENTIONNÉ
AVEC LA SÉCURITÉ SOCIALE
ET AGRÉÉ PAR LES MUTUELLES
(prise en charge directe par ces organismes au maximum autorisé).

CONVENTIONNÉ ÉGALEMENT
AVEC L'HOSPITALISATION
A DOMICILE

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser
au secrétariat médical de l'hôpital,
10, rue Minard C.C.P. Paris 6517-62
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX